



TRANSPORT SCOLAIRE 2016/2017

DEMANDE DE CARTE TRANSPORT

**Agrafer
2 photos
d'identité
ici**

Dossier à retourner avant le 25 juin 2016
Accompagné d'une enveloppe timbrée à votre adresse

Première demande Renouvellement

1 - Elève bénéficiaire

Nom et prénom:..... Né(e) le/...../.....

2 - Représentant légal (parent, tuteur ou élève majeur)

Nom et prénom :

Adresse* :

CP : Ville :

Téléphone : ☎/...../...../...../..... ☎/...../...../...../.....
(Vos coordonnées téléphoniques sont nécessaires pour vous contacter en cas de perturbations importantes)

Email :

**En cas de garde alternée, chaque parent devra effectuer une demande de carte (si points de montée différents)*

3 - Carte de transport de votre enfant en 2015-2016

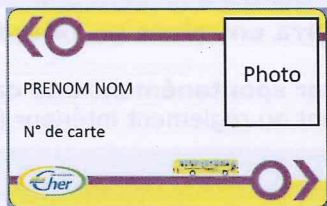
Pas de carte de transport

Carte **papier**
sur circuit scolaire



ou une **carte sans contact Lignes 18 rechargeable, à conserver 4 ans**

Carte sans contact
« **Scolaire** » utilisable
uniquement pour un
Aller/Retour par jour,
en période scolaire, sur
le circuit de référence
du réseau Lignes 18



Carte sans contact
« **Scolaire-Loisirs** »
valable tous les jours (un
Aller/Retour par jour) sur
tout le réseau Lignes 18,
même pendant les
vacances scolaires



Numéro de carte (débuté par 100...) :

Numéro de carte (débuté par 500...) :

Nom du point d'arrêt emprunté en 2015-2016 *:

* : Information à titre indicatif

4 - Scolarité de l'élève à la rentrée 2016-2017

Nom de l'établissement scolaire :

Commune de l'établissement :

Classe fréquentée :

Qualité : Interne Demi-pensionnaire Externe

Desserte du trajet (uniquement pour les élèves du primaire): Etablissement scolaire Cantine

Cadre réservé à l'établissement scolaire 2016-2017

Le Chef d'établissement justifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus par l'élève et ses parents ou représentant légal.
Le _____ Signature et cachet de l'établissement

5 - Modalités d'inscription

1. Complétez le formulaire en MAJUSCULES
2. Agrafez 2 photos d'identité au formulaire et une enveloppe timbrée à votre adresse
3. Déposez le formulaire daté et signé à la mairie de votre domicile ou au syndicat de transport dont vous dépendez (voir « Liste syndicats/communes » sur le site www.lignes.18.fr)

6 - Participation des familles

La participation des familles aux transports scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 s'élève à **60 €/élève**.

Pour les élèves du 1^{er} degré (primaires), cette participation peut être prise en charge par votre commune de résidence. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre syndicat de transport.

ATTENTION : N'envoyez aucun règlement avec votre demande d'inscription. La participation sera à régler auprès du Trésor Public, à réception de l'Avis des Sommes à Payer qui vous sera transmis ultérieurement par courrier.

7 - Carte scolaire loisirs

La carte scolaire loisirs, au tarif de 40€ (**en plus de la participation de 60€ pour le scolaire**), permet d'effectuer tous les trajets scolaires (sur la base d'un Aller/Retour par jour) et de se déplacer de manière illimitée sur tout le réseau Lignes 18, hors période scolaire : mercredi après-midi, samedi et période de vacances scolaires, y compris l'été.

Pour savoir si votre commune est concernée par une offre Lignes 18, vous pouvez vous connecter sur le site www.lignes18.fr, rubrique « ma commune ».

Souhaitez-vous que votre enfant bénéficie d'une carte scolaire loisirs ? : oui non

Si vous souhaitez bénéficier de cette offre, merci d'adresser votre règlement de **40,00 €** directement à :

Boutique Europ Voyages 18
10/12 place de Juranville - 18000 BOURGES
Tél. : 05.87.19.31.41
europvoyages18@e-gbm.com

8 - Important

- Toute demande effectuée après le 25 juin 2016, **pourra entraîner un retard** dans l'envoi de la carte de transport
- Pour accéder à l'autocar, il est obligatoire de **présenter spontanément une carte de transport**. A défaut, l'élève s'expose à des sanctions conformément au règlement intérieur (ci-joint).

9 - Datez et signez le formulaire

Je certifie l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire et je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des transports scolaires joint au présent formulaire.

Fait à

Signature obligatoire

Le

Cadre réservé au syndicat de Transport scolaire

Dossier traité le

Tampon obligatoire

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des cartes de transport scolaire. Les destinataires des données sont les autorités organisatrices de second rang et les transporteurs. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés - Conseil départemental du Cher - 1 Place Marcel Plaisant - CS N°30322 - 18023 Bourges Cedex.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Impression : Imprimerie Cg18 - N°WW-000433-2

Renseignements : SIVOM SOLOGNE PAYS FORT 24 rue Principale 18700 STE-MONTAINE Tél. 02.48.58.05.16